Solidaires Finances Publiques 05
SYNDICAT NATIONAL
Section des Hautes Alpes

19 JANVIER 2023 10 H
GAP DEVANT LA PREFECTURE

À la DGFiP comme partout ailleurs
LA RETRAITE À 64 ANS, C'EST NON !

Le gouvernement Borne-Macron vient d'annoncer les grandes lignes de son projet de contre-réforme des retraites : ce sera donc 64 ans minimum à l'horizon 2030.

Pour pouvoir bénéficier d'une retraite à taux plein il faudra avoir cotisé 43 ans dès 2027, au lieu de 2035 comme le prévoyait la loi Touraine de 2014.

Toutes et tous concernés, toutes et tous perdants !

Le gouvernement veut aller vite et cette contre-réforme sera mise en œuvre, si nous ne les faisons pas reculer, dès le 1er septembre 2023 pour toutes les générations nées à partir de 1961. Avec ce projet, les catégories les plus modestes et précaires seront les plus fortement touchées et les personnes proches de la retraite le plus rapidement !

Malgré l'idée véhiculée que nous vivons plus longtemps et qu' il faudrait donc travailler plus longtemps, avec cette réforme notre retraite sera plus courte, et notre pension moins élevée ! De plus, rappelons qu'après 60 ans les probabilités de se trouver en arrêt maladie longue durée sont plus fortes avec les conséquences financières qui vont avec.

Vous pensiez travailler au-delà de 62 ans et vous pensiez donc ne pas être concerné ? FAUX

Avec la réforme vous ne toucherez plus la surcote pour les trimestres supplémentaires cotisés au-delà de 62 ans l'âge légal étant reculé. Cela fera donc baisser le niveau de votre pension.

Vous avez commencé à travailler tard, vous n'aurez donc pas vos annuités à 62 ans donc cette réforme ne vous impacte pas ! FAUX

D'une part vous perdez la possibilité de partir en retraite avant 64 ans même si c'est avec une décote. D'autre part avec la mise en œuvre avancée de la durée de cotisation à 43 annuités le montant de votre pension sera encore plus faible que prévu.

Vous avez travaillé très tôt, vous pensez donc ne pas être concerné ! FAUX

En effet, Emmanuel Macron a déjà annoncé que le départ pour carrières longues et les carrières actives sera également retardé ! Rien ne changera pour celles et ceux qui ont commencé à travailler avant 16 ans, en revanche pour celles et ceux qui ont travaillé entre 16 et 18 ans le départ ne se fera pas avant 60 ans et celles et ceux ayant commencé à travailler entre 18 et 20 ans , ce sera 62 ans.

Un choix de société !

Afin d'avoir une majorité au parlement, le gouvernement a donc choisi de reculer l'âge légal du départ à la retraite à 64 ans et non à 65 ans. Mais ne nous y trompons pas : 64 ou 65 ans, les effets seront les mêmes pour la majorité de la population ! Chacune et chacun verra son temps de retraite diminuer mais aussi son niveau de pension !

Cette nouvelle contre-réforme des retraites est un choix politique : celui de faire diminuer sur le dos de la majorité des salarié.es du privé comme du public les dépenses publiques, surtout les dépenses sociales et laisser les plus jeunes au chômage ou dans la précarité ! Mais aussi comme le gouvernement l'a indiqué dans ses engagements à la Commission Européenne et dans le budget de 2023, cette réforme permettra de compenser la baisse des impôts de productions aux entreprises ! Les 20 milliards d'économie par an que représentent cette contre-réforme se font donc bel et bien sur le dos des salarié.es.

Cette contre-réforme met clairement en jeu la façon de partager les richesses, notre modèle social et nos choix de société !

Les faire reculer, c'est possible, dans l'unité la plus large comme vient de nous le démontrer l'intersyndicale interprofessionnelle où l'ensemble des organisations syndicales de ce pays appellent à une première journée de grève et de manifestations le 19 janvier 2023
Cette journée doit être massivement suivie à la DGFiP et dans l'ensemble des secteurs d'activités, car elle permettra de créer un mouvement d'ensemble, seul à même de gagner !

Le 19 janvier 2023, toutes et tous en grève !
Rassemblement à 10 H 00
DEVANT LA PREFECTURE A GAP
Venez nombreuses et nombreux !

Pour nous contacter :